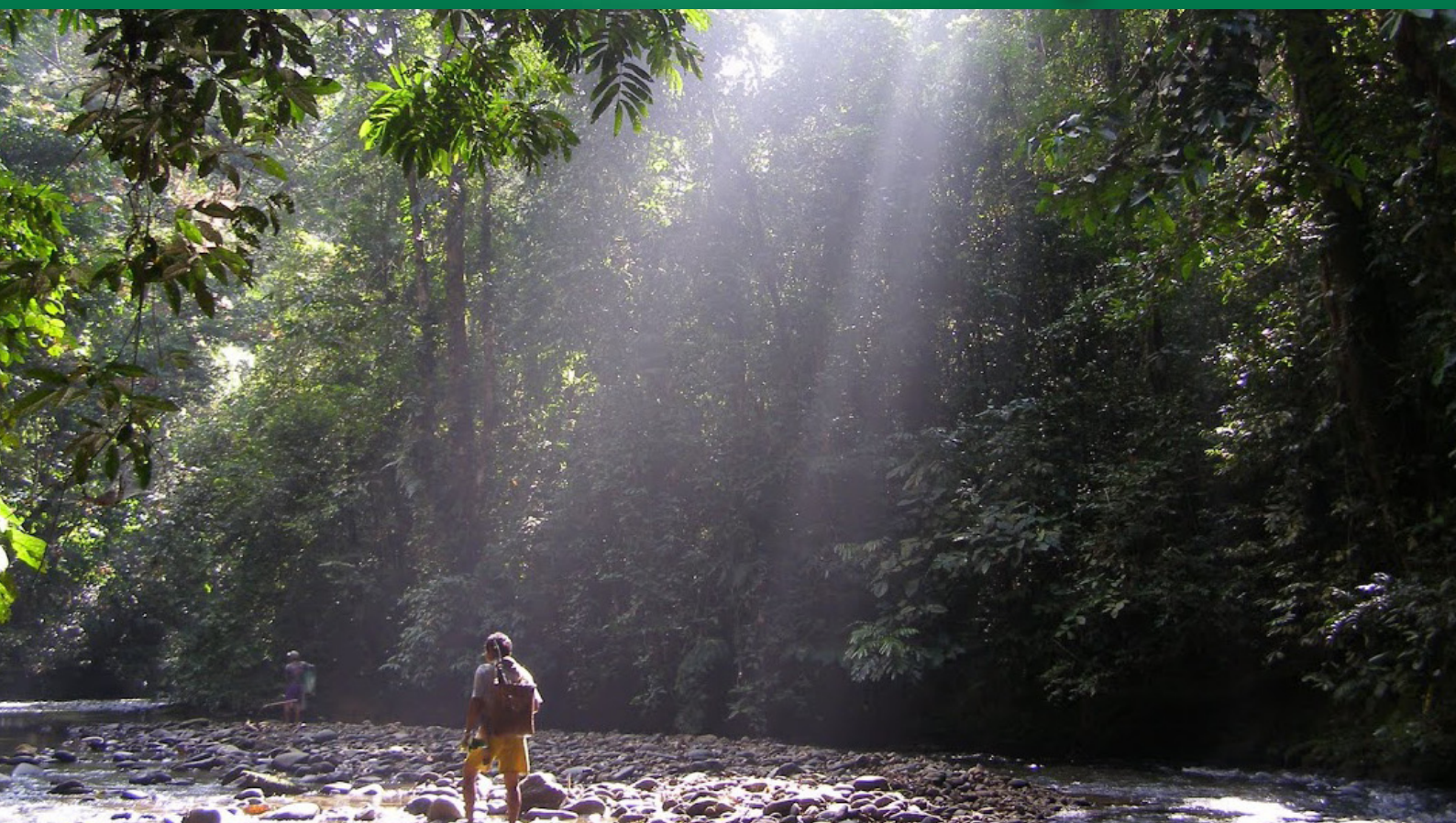


ACTUALITÉS DES FORÊTS Tropicales

Bulletin d'information de l'Organisation internationale des bois tropicaux, destiné à promouvoir la conservation et la mise en valeur durable des forêts tropicales



Payer notre dû

L'on s'est habitués à profiter gratuitement ou à vil prix des services environnementaux qu'offrent les forêts tropicales. Nous utilisons l'eau pure qu'elles nous procurent, considérons comme allant de soi leur fonction de séquestration et stockage du carbone et exploitons leur biodiversité pour les besoins de l'agriculture, de l'industrie pharmaceutique ou de la foresterie.

Mais voici le moment venu pour le monde de commencer à payer en contrepartie de ces services écosystémiques, faute de quoi il faudra faire face aux conséquences de leur disparition. L'une des causes profondes de la disparition de la sylvie tropicale tient au fait que la forêt, en tant qu'affectation des sols, n'est pas en mesure de rivaliser avec l'agriculture. En conséquence, l'on continue de raser ou de dégrader les forêts tropicales. En revanche, la demande en services environnementaux procurés par les forêts tropicales est

en augmentation: les villes en pleine expansion nécessitent davantage d'eau potable, la biodiversité est considérée de manière grandissante comme une ressource essentielle à l'écotourisme, la science ou l'agriculture, tandis que les changements climatiques résultant des concentrations croissantes de gaz à effet de serre menacent d'être une calamité planétaire. Il est toutefois possible en partie de les atténuer en maintenant les forêts tropicales en bonne santé.

Les paiements des services environnementaux (PSE) peuvent aider à combler l'écart entre le rendement économique de l'agriculture et celui de la gestion durable des forêts (GDF) et, ce faisant, aider à réduire la déperdition en forêt tropicale et sa dégradation, pour au



Numéro spécial: le Forum international sur les paiements pour services liés aux écosystèmes des forêts tropicales

Cérémonie d'ouverture.	3
Séance 1: Les PSE au service de la gestion durable des forêts	6
Séance 2: Élaborer des mécanismes novateurs de financement	10
Séance 3: Assurer des avantages aux collectivités locales	15
Séance 4: Mettre en place une gouvernance et des mécanismes institutionnels robustes	22
Messages principaux, résumé et recommandations.	28



Rédacteur en chef Steven Johnson
Rédacteur consultatif Alastair Sarre
Assistant de rédaction Kenneth Sato
Assistante administrative Kanako Ishii
Traduction Claudine Fleury
Design DesignOne (Australie)

Actualités des Forêts Tropicales (AFT) est un bulletin trimestriel publié en anglais, français et espagnol par l'Organisation internationale des bois tropicaux. Les articles ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques de l'OIBT. Les articles peuvent être réimprimés librement à condition que l'AFT et l'/les auteur(s) soient mentionnés. Prière de communiquer un exemplaire de la publication concernée à la Rédaction.

Imprimé sur **METAPAPER SILK RECYCLING**, un papier certifié par le FSC (sources mixtes), intégralement issu du recyclage et respectant le mécanisme de compensation carbone. Imprimé au moyen d'encre végétale à base de soja. Tous les papiers METAPAPER sont fabriqués à l'aide d'énergies renouvelables, à hauteur de 74,66% en moyenne.

L'AFT est distribué **gratuitement** à plus de 15 000 particuliers et organisations dans plus de 160 pays. Pour le recevoir, il suffit de communiquer votre adresse complète à la Rédaction. Veuillez nous informer de tout changement d'adresse éventuel. L'AFT est également téléchargeable en ligne sur le site www.itto.int.

Organisation internationale des bois tropicaux
International Organizations Center – 5th Floor
Pacifico-Yokohama, 1-1-11, Minato-Mirai, Nishi-ku
Yokohama 220-0012, Japon
Téléphone: +81-(0)45-223 1110
Télécopie: +81-(0)45-223 1111
tfu@itto.int
www.itto.int

Photos: Les forêts tropicales assurent toute une diversité de services environnementaux essentiels. *Photo: Département forestier du Sarawak (couverture).* Les dispositifs de paiements des services environnementaux peuvent aider à restaurer des paysages forestiers dégradés. *Photo: OIBT (ci-dessus)*

final renverser cette tendance. Ce numéro de l'AFT livre une synthèse des discussions qui ont eu lieu lors du *Forum international sur les paiements pour services liés aux écosystèmes des forêts tropicales*, organisé en avril 2014 à San José (Costa Rica) par l'OIBT, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds national de financement de la foresterie du Costa Rica (FONAFIFO). Entre autres aspects, le Forum s'est penché sur les dispositifs de PSE en place dans des pays tropicaux, dont le Costa Rica, et a montré qu'ils étaient de plus en plus répandus, même s'ils demeurent d'échelle modeste.

Le Forum s'est déroulé autour de six grands volets. Tout d'abord, la cérémonie d'ouverture, au cours de laquelle sont intervenus des chefs de file en matière de foresterie, dont le Ministre costaricien de l'environnement, de l'énergie et des océans, M. René Castro. Ont suivi quatre séances consacrées successivement au rôle potentiel des PSE pour favoriser la gestion durable des forêts, à l'élaboration de mécanismes novateurs de financement, au fait d'assurer des avantages aux collectivités locales, et à la mise en place d'une gouvernance et de mécanismes institutionnels solides. Une discussion sur la voie à suivre a clos le Forum. Suivant ce format, le présent numéro de l'AFT contient un résumé des présentations ainsi qu'une synthèse de la discussion sur la voie à suivre entérinée dans les recommandations de la Déclaration-résumé du Forum, qui est publiée en intégralité dans les pages 28 à 32 de cette édition.

En conclusion, les participants au Forum ont déclaré que les dispositifs de PSE pouvaient aider à alléger la pauvreté en milieu rural, à réduire la déforestation tropicale, à stimuler la remise en état des terres forestières dégradées et à accroître l'adoption de la GDF. Toutefois, de manière générale, les effets souhaités pour ces dispositifs ne sont visibles que dans quelques forêts tropicales seulement et il importe donc d'agir pour les intensifier. À cet égard, plusieurs actions pourraient être prises, dont: mieux quantifier et valoriser, dans le cadre d'études rigoureuses au plan scientifique, les services environnementaux que procurent les forêts tropicales; œuvrer en collaboration pour sensibiliser à l'importance des services environnementaux procurés par les forêts tropicales et à la nécessité de les rétribuer; mettre en place des conditions permettant d'accroître la demande et de développer les marchés des PSE; accroître la collaboration et les échanges sur les expériences et options en matière de PSE; et apporter un soutien destiné à étendre les dispositifs de PSE.

Lors du Forum, plusieurs participants ont observé que les PSE n'étaient pas la panacée. À eux seuls, les PSE ne sauveront pas les

forêts tropicales de la destruction, ni leurs habitants de la pauvreté. Dans la plupart, on continuera de les exploiter pour leurs produits bois ou non ligneux. Néanmoins, si les principes et directives de la GDF sont respectés, ces prélèvements ne mettront pas en péril l'offre en services environnementaux, et pourront dans certains cas l'améliorer.

De manière grandissante, les dispositifs de PSE sont appelés à devenir une composante significative des approches adoptées en matière de GDF. L'un de leurs rôles majeurs est symbolique; donner aux habitants, propriétaires et aménagistes de forêts une preuve tangible que la société reconnaît et accorde de l'importance à leurs contributions (à travers la gestion durable de leurs forêts) au bien-être, tant au niveau local que national ou mondial. Pour les gouvernements, ils constituent également une possibilité de trouver une solution aux injustices sur le plan des régimes fonciers des forêts et, pour les entreprises, d'améliorer leur image en devenant des entreprises citoyennes responsables.

Il reste beaucoup à faire avant que les bénéficiaires des services environnementaux des forêts tropicales à travers le monde ne s'acquittent pleinement de leurs obligations, mais nous avons pris un bon départ. En 2014, les résultats du Forum seront relayés, entre autres instances, au Comité des forêts de la FAO, et lors du Congrès mondial des parcs et de la 50^e session du Conseil international des bois tropicaux. Les participants au Forum ont indiqué qu'ils voulaient que des organisations telles que l'OIBT ou la FAO usent de leur pouvoir mobilisateur pour orienter l'élaboration des politiques et promouvoir l'action au niveau des PSE dans les forêts tropicales. Nous continuerons à nous y employer.

Steve Johnson (OIBT)
Eva Muller (FAO)
Alastair Sarre (rédacteur consultatif)

